



Wormer
d'Rieslingsgemeen

DEMANDE DE PRIME POUR ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS/ ANNÉE D'ÉTUDES 2021-2022



La prime est allouée aux élèves respectivement aux étudiants ayant réussi avec succès l'année scolaire 2021-2022

- Pour que la demande soit complète, des pièces justificatives (diplôme, bulletin, attestation de réussite) doivent impérativement être jointes à la demande de subside. ■ Formulaire à retourner pour le **31.12.2022 au plus tard**
- Ce formulaire peut être téléchargé sur www.wormeldange.lu

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Je soussigné/e

.....
Nom Prénom

Demeurant à

.....
Numéro Rue

L-
Localité

Né/e le

..... à
Date de naissance Lieu de naissance

Inscrit/e à l'école*

.....
Nom de l'établissement scolaire fréquenté

Contact:

.....
Numéro de téléphone E-Mail

Données bancaires:

.....
Compte IBAN Banque

Titulaire du compte

.....
Nom Prénom

**sollicite une prime d'encouragement auprès du Collège échevinal de la
Commune de Wormeldange pour ma réussite scolaire**

....., le 2022
localité date signature (étudiant ou représentant légal)

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

75 € (Lycée 3/250/648330/99001) 50 € (école de musique 3/836/648330/99001) 125 € (université 3/250/648330/99001)

demande accordée le

par

Administration
Communale
de Wormeldange



95, Rue Principale
L-5480 Wormeldange
B.P. 7 L-5507 Wormeldange

T. (+352) 76 00 31 – 301
marie.wallers@wormeldange.lu
www.wormeldange.lu